

Sens et effets de l'éducation en prison. Le point de vue des personnes apprenantes incarcérées dans des établissements de détention de juridiction provinciale du Québec

MOTS CLÉS : ÉDUCATION EN PRISON, ÉDUCATION DES ADULTES, DÉSISTANCE, RÉINSERTION SOCIALE, MILIEU CARCÉRAL PROVINCIAL, QUÉBEC

Pourquoi avoir effectué cette étude

Plusieurs études montrent que l'éducation en prison a des impacts positifs sur les personnes qui y participent ainsi que sur la société en général (Bozick et al., 2018 ; Davis et al., 2014 ; Ellison et al., 2017 ; French & Gendreau, 2006 ; Stickle & Schuster, 2023). La plupart de ces études mesurent les liens entre les programmes et le taux de récidive ou l'insertion en emploi, qui sont considérées comme de bonnes façons d'évaluer le succès d'un processus de réinsertion sociale.

Or, si ces études sont importantes et même si elles démontrent que l'éducation en prison contribue à diminuer le taux de récidive, elles ne permettent pas d'identifier : (1) pourquoi les programmes fonctionnent ou pas ; (2) comment les apprenant·e·s persévèrent malgré les conditions difficiles de la prison ; (3) ce qui motive les personnes à s'inscrire dans un programme d'éducation en prison. En outre, ces études ne donnent généralement pas une voix aux apprenant·e·s. Notre recherche qualitative vise à mieux comprendre ces aspects.

Nos objectifs étaient donc de :

- Connaître les apprenant·e·s au sujet de leur rapport à l'éducation en prison et en général
- Connaître leur perception sur leur expérience d'éducation en prison
- Identifier les effets de la participation à des programmes d'éducation
- Identifier les facteurs qui facilitent ou qui nuisent à leur persévérance
- Connaître le point de vue des apprenant·e·s sur le droit à l'éducation en prison
- Identifier des pistes pour améliorer les programmes

Ce qui a été fait

Les chercheur·e·s se sont adjoint un comité de partenaires composé d'organismes œuvrant en éducation en prison et ayant à cœur la réinsertion des personnes contrevenantes. L'objectif de ce comité était de s'assurer que la recherche

soit utile et qu'elle réponde à certains de leurs questionnements ou de leurs préoccupations.

La collecte de données s'est réalisée par le biais d'entrevues individuelles semi-dirigées auprès de 41 personnes incarcérées dans 5 établissements du réseau de détention provinciale du Québec. Celles-ci avaient participé ou participaient à des programmes d'éducation durant leur détention. Cinq professionnelles de l'éducation ont aussi été rencontrées afin de permettre un éclairage sur certaines données recueillies. Les entretiens ont duré entre 50 minutes et 90 minutes et ont porté sur le point de vue des personnes apprenantes incarcérées sur les différents objectifs de la recherche.

Les entretiens ont été retranscrits et codés par l'équipe de recherche avec le logiciel NVivo afin de faire une analyse de contenu thématique transversale. Le rapport de recherche ainsi que la synthèse des faits saillants sont parsemés de *verbatim* recueilli pour illustrer les propos.

Ce qui a été constaté

Leur rapport à l'éducation

- La majorité des personnes n'avaient pas un haut niveau de scolarité et la moitié n'avait aucun diplôme.
- Les motivations à participer à des programmes d'éducation en prison sont multiples et majoritairement de nature extrinsèque.
- C'est souvent l'envie de passer le temps ou de briser l'ennui qui poussent les personnes à s'inscrire.
- Ces motivations évoluent au gré de la participation et des petites réussites, passant d'un désir d'occuper son temps à celui de cheminer dans la formation.

Leur perception sur l'expérience d'éducation en prison

- Le discours des personnes rencontrées révèle que les programmes d'éducation sont généralement appréciés et offre un espace sécurisant.
- Cet espace sécurisant semble contribuer à la reconstruction d'un sentiment de compétence et au développement d'attitudes prosociales.

Les effets de la participation à des programmes d'éducation

- Les effets de la participation sont multiples et majoritairement positifs à court et à moyen terme.
- Ils sont particulièrement significatifs et positifs sur la vie en détention, sur l'identité et l'augmentation de l'estime de soi et sur la capacité à se projeter dans l'avenir.

Les facteurs qui facilitent ou qui nuisent à la persévérance

- Parmi les facteurs qui favorisent la persévérance, les attitudes positives des personnes professionnelles de l'éducation et les relations tissées avec elles viennent au premier plan.
- Le fait de vivre de petites réussites au gré de la participation, d'inscrire sa participation dans un objectif clair à court ou à moyen terme sont aussi des facteurs qui contribuent à la persévérance.
- Les personnes qui ont de plus longues peines semblent aussi plus motivées à poursuivre leur participation.
- Les facteurs qui nuisent à la participation et à la persévérance sont de trois ordres : liés à l'institution (suspension de cours, retards dans les déplacements), dispositionnels ou situationnels (difficultés d'apprentissage, problèmes personnels) et enfin de nature financière, la faible allocation donnée ne peut concurrencer avec le salaire des personnes qui travaillent durant leur détention.

Leur point de vue sur le droit à l'éducation en prison

- Quelques personnes, les « revendicateurs », considèrent que l'éducation est un droit, souvent bafoué, et souhaitent que l'accès soit élargi.
- Les « réalistes », plus nombreux, considèrent que la prison est d'abord une punition et que l'éducation en prison est un privilège qui peut être suspendu à tout moment.
- D'autres, les « privilégiés » sont extrêmement reconnaissants de pouvoir avoir accès à ces programmes et se considèrent donc privilégiés.

Identifier des pistes pour améliorer les activités d'éducation

- Plusieurs personnes rencontrées, se sentant privilégiées d'avoir accès à des programmes d'éducation en prison, n'avaient aucune suggestion d'amélioration alors que d'autres ont proposé des pistes intéressantes qui sont incluses dans les recommandations de la recherche.

Ce que cela signifie

Les principaux constats

- Notre étude permet de mettre en lumière certains effets de l'éducation sur le bien-être des apprenant·e·s, sur leur compétence scolaire et sur leur capacité à bâtir des relations prosociales. Or comme d'autres études l'ont montré, ces éléments ont des effets à moyen terme dans le processus de désistance, ce qui suggère que l'éducation en prison contribue, du moins indirectement, à ce processus.
- Même les personnes qui s'inscrivent simplement pour passer le temps rapportent la plupart du temps ces effets positifs.
- Par conséquent, il faut non seulement améliorer l'offre d'éducation en prison, mais aussi trouver des stratégies pour amener le plus de personnes à s'inscrire et à persévérer en misant sur les facteurs de persévérance identifiés et en tentant de réduire l'impact des facteurs qui nuisent à la persévérance.

À la lumière des témoignages recueillis et des constats qui ont émergés, nous émettons plusieurs recommandations dans la conclusion du rapport. Certaines des recommandations s'adressent aux services correctionnels alors que d'autres s'adressent à la sphère éducative. Elles ont été regroupées par les thématiques suivantes et identifiées comme étant prioritaires ou souhaitables :

- l'offre de programme
- l'accès aux programmes
- les conditions de formation
- le continuum des programmes à la sortie de prison

Pour de plus amples renseignements

BISSON, L et F. ARMSTRONG (2024). *Sens et effets de l'éducation en prison : Le point de vue des personnes apprenantes incarcérées dans des établissements de détention de juridiction provinciale du Québec*. Rapport de recherche, Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison, Montréal, 268 pages.

Pour lire le rapport complet en version PDF, cliquez [ICI](#)

Préparé par : Lyne Bisson et Frédérick Armstrong

Pour nous joindre

Division de la recherche

dpmpc@msp.gouv.qc.ca